

— 67 —

enverrions nos Bulletins et ils nous adresseraient les leurs. — Cette dernière proposition est acceptée ; M. le Président s'occupera des voies et moyens.

Il lit ensuite une lettre de Norwège annonçant diverses brochures adressées à la Société archéologique du Finistère ; pas de détails sur la nature de ces ouvrages.

La parole est donnée à M. Le Men pour lire un travail de M. Fischer.

« C'est avec regret, dit M. le Président, que nous n'avons pas aujourd'hui M. Fischer pour nous lire lui-même les remarques qu'il a faites sur l'air d'*Ann hini goz*. Si la réunion, qui devait avoir lieu samedi dernier, n'avait pas été remise à huit jours, nous eussions eu le plaisir de l'entendre ; mais M. Le Men a bien voulu être son interprète, et il va nous communiquer le curieux travail de notre confrère. »

NOTE SUR L'ORIGINE DE L'AIR « ANN HINI GOZ. »

Il n'est point de compositeur de musique, ou de personne s'étant occupée de cet art, même en dilettante, qui ne sache que le chant des oiseaux a été une source de phrases musicales qui, développées avec art, sont devenues des mélodies originales. Il semble assez naturel que, dans les temps primitifs ou par suite d'existences isolées dans la campagne, les individus qui avaient des instincts musicaux soient devenus des imitateurs, conscients ou inconscients, se bornant à reproduire le chant des oiseaux avec leurs instruments plus ou moins grossiers, l'instrument se prêtant mieux que la voix à fixer une mélodie.

Pendant de fréquents séjours faits dans une chapelle de grande trêve à l'occasion de peintures murales que j'avais à y exécuter, la tranquillité du lieu m'avait rendu plus sensible

peut-être au moindre bruit, lorsqu'au printemps de 1870 mon attention fut éveillée par le chant d'un merle ; ce chant me rappelait comme un vague souvenir d'un air breton connu, et en y prêtant une oreille plus attentive je ne tardais pas à reconnaître la plus grande partie de l'air de *Ann hini goz*, seulement l'oiseau ne chantait toujours qu'un fragment plus ou moins étendu de l'air.

Ma première pensée fut que ce merle devait être un oiseau en cage, auquel on avait appris l'air en question, et que la coupure de l'air venait de quelque interruption imprévue ou de ce qu'il avait été abandonné pour manger, quand je me rappelai que les oiseaux ne finissent jamais leur chant sur une tonique. Enfin pour en avoir le cœur net, je profitai d'un repos où, descendu de mon échafaudage, j'allai m'informer au village qui était près de l'église, s'il y avait quelque merle savant en cage ; il n'y en avait pas : le fermier, le bedeau, les habitants des loges voisines, personne n'avait de prisonnier en cage. Les chanteurs étaient parfaitement libres dans les haies d'aubépines, qui leur fournissaient, à la saison d'automne, une ample moisson de baies, sans compter les pommes sur les arbres ou entassées pour faire le cidre.

De nouvelles auditions me persuadèrent qu'à moins que cet oiseau n'eut pris des leçons d'un joueur de biniou, cet air devait être le sien propre et original.

On dit que l'exception confirme la règle, je trouvais que ce n'était pas assez concluant.

On sait aussi que les oiseaux qui méritent d'être appelés chanteurs et de la même espèce, ont des variations dans leurs phrases musicales suivant les cantons qu'ils habitent ; c'est le fait d'une sorte d'éducation imitative. Les différences s'accroissent davantage dans des régions éloignées, mais ce qui reste identique, c'est le fond, le thème.

Ne m'arrêtant pas à cette seule observation locale, j'en fis d'autres, en divers lieux ; même en dehors de la Bretagne, j'ai

toujours retrouvé le même thème ; d'où je conclus que l'air d'*Ann hini goz* a pour origine le chant du merle.

Pour renverser l'expérience sur l'air noté qui se joue, en supprimant une ou deux des dernières mesures, et s'abstenant de finir sur une tonique, on retrouve identiquement le chant du merle, lequel termine toujours son chant sur une note intermédiaire ou suspensive.

On peut aussi citer un fait assez curieux, très-pratiqué par les binious, lesquels après avoir terminé l'air, ajoutent très-souvent une note en suspension à la suite de la tonique, comme un hommage rendu au maître, mais sans doute inconscient.

A la fin de cette lecture M. Pavot fait quelques remarques qui viennent corroborer les observations de M. Fischer.

« En effet, dit-il, il m'est arrivé différentes fois d'écouter dans la campagne le chant des oiseaux et j'ai toujours constaté que leur chant, à quelque moment qu'on les entende, s'arrête brusquement et qu'il ne finit jamais sur une tonique. Il y a dans leur voix quelque chose d'inquiet et de craintif qui les empêche d'achever la phrase qu'ils ont commencée. » M. Pavot loue la note de M. Fischer.

M. Le Noble, qui, en sa qualité de chasseur, est parfaitement au courant des mœurs et des habitudes des hôtes de nos bois, confirme en tous points les remarques de M. Pavot.

M. le Président donne en français la traduction de quelques couplets de ladite chanson telle qu'elle est maintenant colportée.— Cette chanson doit, remarque-t-il, être assez ancienne, car à l'époque où elle a été com-

## — 70 —

posée, on ne connaissait que trois parties du monde, *tri rann ar bed*, dit l'auteur.

M. Le Men dit que cette chanson offre, suivant les cantons où elle est chantée, diverses variantes dans les couplets, mais le fond est le même partout ; il la juge, sinon très-poétique, du moins d'origine tout à fait nationale ; M. de la Villemarqué partage son avis.

Des compliments sont adressés à M. Fischer.

M. Le Men donne lecture d'une note relative à un chapiteau roman de l'ancienne cathédrale de Quimper.

NOTE SUR UN CHAPITEAU ROMAN DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE  
DE QUIMPER.

Il y a quelques semaines, M. Joseph Louet, entrepreneur à Quimper, en rectifiant la façade de sa maison située rue des Reguaires n° 26, découvrit dans la maçonnerie une grande pierre placée à l'angle ouest du mur, et provenant évidemment d'un ancien édifice. Cette pierre qui faisait partie de la dernière assise des fondements de la maison était sculptée sur une de ses faces engagée dans la construction.

Bien des gens à qui pareille aubaine serait advenue, se seraient empressés, comme cela n'arrive malheureusement que trop souvent, de faire entrer dans la nouvelle façade, un bloc qui représentait un certain nombre de décimètres cubes de matériaux. M. Louet, et on ne saurait trop l'en féliciter, eut le bon esprit d'agir d'une façon toute différente, et son premier soin après avoir dégagé la pierre, fut de me donner avis de sa trouvaille, en ajoutant qu'il en faisait volontiers don au Musée si l'objet méritait d'être conservé. Cette offre fut acceptée avec d'autant plus de reconnaissance, que l'objet en question présente un véritable intérêt, au point de vue de l'histoire de l'architecture dans notre pays, à une époque dont il ne nous reste qu'un petit nombre de monuments.